

<http://ugtg.org/spip.php?article1365>



Appel de L'UGTG au mouvement ouvrier et démocratique

- Expressions - Communiqués -



Date de mise en ligne mercredi 24 novembre 2010

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Pointe-à-Pitre, le 21 Novembre 2010

Au Mouvement Ouvrier et démocratique français,

Au Mouvement Ouvrier et démocratique mondial,

Au Comité international contre la répression, CICR,

Chers camarades, chers amis,

Le 18 Novembre 1985, Charles-Henri SALIN, jeune lycéen Guadeloupéen est abattu d'une rafale de pistolet mitrailleur par le gendarme Michel MAAS. Le procès fut délocalisé à Paris et l'assassin promu adjudant fût acquitté. Ce 18 Novembre 2010, les travailleurs et le Peuple de Guadeloupe se sont rappelés de Charles Henri, innocente victime de la barbarie coloniale.

Aujourd'hui, cette répression prend plusieurs formes mais l'objectif reste le même : terroriser la jeunesse, faire peur à ceux qui osent dire NON, condamner tous ceux qui osent lever la tête.

La justice française poursuit donc sa vendetta contre le Mouvement Ouvrier Guadeloupéen et singulièrement contre les militants de notre Centrale UGTG (Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe).

Notre camarade Raymond GAUTHIEROT, ancien Secrétaire Général de l'UGTG a été condamné à 3 mois de prison ferme, assortis d'amendes au mois de janvier dernier.

Aujourd'hui, ce sont cinq dirigeants de notre organisation qui font l'objet de convocation par la gendarmerie et de poursuites devant les tribunaux pour refus de se soumettre aux prélèvements ADN dont Charly LENDO, actuel Secrétaire Général Adjoint de l'UGTG et Secrétaire Général de la Branche Hôtellerie Restauration.

Depuis plusieurs mois, l'appareil répressif de l'Etat français a décidé d'éliminer toutes contestations sociales en Guadeloupe ; convocations et procès remettant en cause les libertés fondamentales et singulièrement le droit de revendiquer et de se battre pour ses revendications se multiplient.

L'alliance Etat - Patrons - Elus fonctionne à plein régime pour diaboliser l'action syndicale et tenter de nous faire taire, car nous ne cessons de lutter notamment pour le respect des Accords du 26 février et du 04 mars 2009 obtenus grâce au LKP.

La Ministre de l'Outre-mer, le Préfet de Guadeloupe, le Président du Conseil Général et du Conseil Régional, à la demande du Gouvernement, refusent de réunir la commission de suivi des Accords du 04 mars prévue à l'article 165 du protocole. Ils se sont mis d'accord pour nier l'existence du LKP, pour nier leur signature et en définitive relancer la pwofitasyon en Guadeloupe.

Et bien entendu, devant l'acharnement des Travailleurs et du Peuple de Guadeloupe à poursuivre la lutte pour exiger le respect et l'application de tous les accords, l'Etat a décidé de réprimer.

Quelques exemples :

Appel de L'UGTG au mouvement ouvrier et démocratique

Après un faux procès le Mardi 14 Septembre, où l'ensemble de la salle (y compris la prévenue) fut évacuée à la demande du président qui refusa que notre camarade s'exprime en créole, une déléguée syndicale de

L'UGTG est condamnée à 1 mois de prison avec sursis et plus de 10 000 euros d'amendes par la Cour d'Appel de Basse-Terre, alors qu'elle n'a pas pu se défendre car elle a été évacuée en cours d'audience, et son avocat n'a pu plaider car il a eu un malaise pendant l'intervention des gendarmes.

Aujourd'hui encore, ce sont pas moins 9 militants de l'UTHTR-UGTG, Syndicat de l'Hôtellerie et de la Restauration, affilié à l'UGTG, qui sont convoqués du 7 au 10 décembre 2010 devant un juge d'instruction pour leur « éventuelle » mise en examen pour homicide indirect, blessures indirectes, mise en danger de la vie d'autrui et entrave à la liberté de la circulation. La justice française veut les rendre responsables, et singulièrement Charly LENDO, de la mort accidentelle d'un jeune cyclomotoriste en février 2009.

Dans le même temps, un des avocats de l'UGTG, Maître Sarah ARISTIDE, qui a fait l'objet de menaces, d'intimidations et d'agressions, est sauvagement molesté par des gendarmes le 22 octobre alors qu'elle tente de rentrer dans le palais de justice pour assurer la défense de Charly LENDO. Cette agression a entraîné une interruption de travail et une plainte a été déposée par l'avocate.

Ces jours-ci, Charly LENDO est à nouveau convoqué devant les tribunaux à la demande des patrons de l'hôtellerie.

Chers camarades, chers amis, vous l'avez compris, il s'agit pour l'Etat colonial français, à la solde du grand patronat, de prendre sa revanche sur la fabuleuse lutte que nous menons en Guadeloupe et de chercher ainsi à éliminer le LKP en s'attaquant directement aux organisations qui le composent.

Vous l'aurez compris, il s'agit de terroriser les militants et dirigeants de l'UGTG et particulièrement ceux de l'hôtellerie et en premier lieu Charly LENDO, pour supprimer notamment la Convention Collective de Guadeloupe plus avantageuse que celle dite nationale et permettre ainsi aux escrocs de la défiscalisation de continuer à sévir dans l'hôtellerie.

Chers Camarades, chers amis,

Au nom de la solidarité ouvrière internationale, au nom de la démocratie, au nom du droit des Travailleurs de Guadeloupe qui se battent pour leurs légitimes revendications et leurs syndicats de les défendre, nous faisons appel à votre soutien.

Recevez, chers camarades, chers amis, nos salutations militantes.

Le Secrétaire Général

Elie DOMOTA